



MAIRIE DE PARADOU
13520

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Jeudi 11 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-261301469-20240411-CCAS2024-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 18/04/2024

Nombre de Conseillers :	10
En exercice	9
Présents	7
Votants	8

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de la Commune du Paradou, dûment convoqué, s'est réuni à 11 h 00, en mairie, sous la Présidence de Madame Pascale LICARI, Maire.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 5 avril 2024

PRÉSENTS : Pascale LICARI, Maire

Brigitte VINCENTELLI, Michèle AUGUSTE, Michèle CHAMPY, Claude MODONUTTI, François-Xavier SUDRES

POUVOIR : Monique OLIVIER à Michèle CHAMPY

2024-01 CCAS / Assemblée / Election d'un Président de séance

Rapporteur Pascale LICARI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la circulaire préfectorale en date du 31 janvier 2024, relative à la l'élaboration des budgets locaux pour l'année 2024

Le conseil d'administration est invité à désigner un élu, autre que le Maire, pour présider la séance au cours de laquelle le compte administratif est adopté

La candidature de Madame VINCENTELLI, 1^{ère} adjointe au Maire et Vice-présidente du CCAS, est proposée.

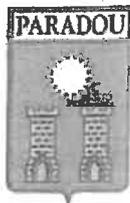
Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir,

PROCÉDER à la désignation d'un Président de séance du conseil d'administration du CCAS par un vote à main levée

ELIRE Madame Brigitte VINCENTELLI en qualité de Président de séance

La délibération mise aux voix est adoptée à l'**unanimité** des membres présents et représentés.





MAIRIE DE PARADOU
13520

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Jeudi 11 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers : 10
En exercice 9
Présents 7
Votants 8

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-261301469-20240411-CCAS2024-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 18/04/2024

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de la Commune du Paradou, dûment convoqué, s'est réuni à 11 h 00, en mairie, sous la Présidence de Madame Brigitte VINCENTELLI

Date de convocation du Conseil d'Administration : 5 avril 2024

PRESENTS : Pascale LICARI, Maire
Brigitte VINCENTELLI, Michèle AUGUSTE, Michèle CHAMPY, Claude MODONUTTI,
François-Xavier SUDRES

POUVOIR : Monique OLIVIER à Michèle CHAMPY

2024-02 CCAS / Approbation du compte de gestion 2023

Rapporteur **Brigitte VINCENTELLI**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures

Le compte de gestion 2023 fait apparaître les éléments suivants :

- Total dépenses 2023	11 440,73 €
- Total recettes 2023	12,020.00 €
- Résultat exercice 2023	+ 5 79,27 €
- Report du résultat 2022	+ 169,14 €
- Résultat de clôture 2023	+ 748,41 €

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir,

STATUER sur l'ensemble des opérations du CCAS du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire

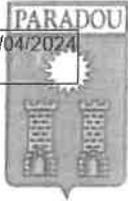
STATUER sur l'exécution du budget

APPROUVER le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2023 qui présente un excédent de clôture de 748,41 €

La délibération mise aux voix est adoptée à **l'unanimité** des membres présents et représentés.

Le Maire
Pascale LICARI





CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Jeudi 11 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

MAIRIE DE PARADOU
13520

Nombre de Conseillers :	10
En exercice	9
Présents	6
Votants	7

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de la Commune du Paradou, dûment convoqué, s'est réuni à 11 h 00, en mairie, sous la Présidence de Madame Brigitte VINCENNELLI

Date de convocation du Conseil d'Administration : 5 avril 2024

PRESENTS : Pascale LICARI, Maire
Brigitte VINCENNELLI, Michèle AUGUSTE, Michèle CHAMPY, Claude MODONUTTI,
François-Xavier SUDRES
POUVOIR : Monique OLIVIER à Michèle CHAMPY

2024-03 CCAS / Approbation du compte administratif 2023

Rapporteur Brigitte VINCENNELLI

Le compte administratif 2023 fait apparaître excédent de clôture de 748,41 €

- Total dépenses 2023	11 440,73 €
- Total recettes 2023	12,020,00 €
- Résultat exercice 2023	+ 5 79,27 €
- Report du résultat 2022	+ 169,14 €
- Résultat de clôture 2023	+ 748,41 €

Madame le maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir,

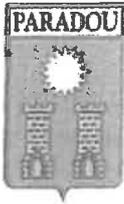
APPROUVER le compte administratif 2023 du CCAS du Paradou

ARRÊTER le résultat définitif tel que résumé ci-dessus

La délibération mise aux voix est adoptée à l'**unanimité** des membres présents et représentés.

Le Président de séance
Brigitte VINCENNELLI





MAIRIE DE PARADOU
13520

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Jeudi 11 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-261301469-20240411-CCAS2024-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 18/04/2024

Nombre de Conseillers :	10
En exercice	9
Présents	7
Votants	8

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de la Commune du Paradou, dûment convoqué, s'est réuni à 11 h 00, en mairie, sous la Présidence de Madame Brigitte VINCENELLI

Date de convocation du Conseil d'Administration : 5 avril 2024

PRESENTS : Pascale LICARI, Maire

Brigitte VINCENELLI, Michèle AUGUSTE, Michèle CHAMPY, Claude MODONUTTI, François-Xavier SUDRES

POUVOIR : Monique OLIVIER à Michèle CHAMPY

2024-04 CCAS / Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Rapporteur Brigitte VINCENELLI

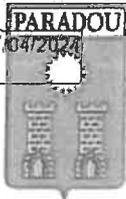
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, qui présente un excédent de fonctionnement de 748,41 €, il convient de se prononcer sur l'affectation de ce résultat.

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir,

DÉCIDER d'affecter l'intégralité de ce résultat de clôture, en report de fonctionnement en R 002

La délibération mise aux voix est adoptée à l'**unanimité** des membres présents et représentés.

Le Maire
Pascale LICARI



MAIRIE DE PARADOU
13520

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Jeudi 11 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers : 10
En exercice 9
Présents 7
Votants 8

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de la Commune du Paradou, dûment convoqué, s'est réuni à 11 h 00, en mairie, sous la Présidence de Madame Brigitte VINCENELLI

Date de convocation du Conseil d'Administration : 5 avril 2024

PRESENTS : Pascale LICARI, Maire
Brigitte VINCENELLI, Michèle AUGUSTE, Michèle CHAMPY, Claude MODONUTTI,
François-Xavier SUDRES

POUVOIR : Monique OLIVIER à Michèle CHAMPY

2024-05 CCAS / Budget Primitif 2024

Rapporteur Claude MODONUTTI

Il convient de présenter le budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action sociale de la commune. Ce budget est élaboré pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	24 748,41 €
65	Autres charges de gestion courante	2 900 €
	TOTAL dépenses FONCTIONNEMENT	27 648,41 €
74	Dotations et participations	26 900 €
002	Résultat reporté	748,41 €
	TOTAL recettes FONCTIONNEMENT	27 648,41 €

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir,

ADOPTER le budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale, dans sa présentation par nature et complété de l'ensemble des annexes réglementaires

DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessus

La délibération mise aux voix est adoptée à l'**unanimité** des membres présents et représentés.

Le Maire
Pascale LICARI

